DIALOGUE PUBLIC-PRIVÉ POUR LES RÉSULTATS

Implemented by

CONCLUSIONS ICR 2020-25

À propos de la Facilité ICR

La Facilité ICR soutient les réformes de l'environnement des affaires, afin que le secteur privé s'épanouisse et crée des emplois décents et une croissance durable dans les pays d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique. Avec plus de 100 projets d'assistance technique dans plus de 60 pays réalisés lors de sa première phase de cinq ans, cette série de brochures « Conclusions » se concentre sur le travail réalisé avec nos partenaires dans nos domaines cibles principaux.

DANS LA MÊME SÉRIE :

- ACCÈS AU FINANCEMENT
- ÉCONOMIE SOCIALE ET VERTE
- AUTONOMISATION ÉCONOMIQUE DES FEMMES
- AUTONOMISATION ÉCONOMIQUE DES JEUNES

Notre approche du dialogue public-privé

DIALOGUE PUBLIC-PRIVÉ POUR LES RÉSULTATS

Le dialogue public-privé est une approche des décisions politiques qui rassemble les gouvernements, le secteur privé et les autres parties prenantes clés avec pour objectif de travailler ensemble pour trouver des solutions aux problèmes rencontrés, comme la concurrence nationale, la croissance inclusive et la réduction de la pauvreté.

La Facilité ICR vise à soutenir le gouvernement et le secteur privé pour transformer le dialogue public-privé d'un canal de communication simple entre eux, qui est souvent vu uniquement comme un forum de discussion, en un processus continu et stratégique qui encourage la collaboration et qui se focalise sur les résultats. Nous appelons cela le « Dialogue public-privé pour les résultats ».

Une approche du dialogue public-privé pour les résultats examine non seulement comment atteindre les objectifs du dialogue, mais aussi le système qui permet au dialogue d'avoir lieu efficacement.

ENCOURAGER DES DIALOGUES PUBLIC-PRIVÉ INCLUSIFS

L'un de nos objectifs clés est d'aider à l'inclusion des femmes et des jeunes dans le dialogue public-privé pour qu'ils puissent relever les défis qu'ils·elles rencontrent.

SOUTENIR LES PARTIES PRENANTES POUR UNE PARTICIPATION TOTALE

Nous avons renforcé la capacité des parties prenantes à participer pleinement au dialogue public-privé en les aidant à améliorer leur plaidoyer par le biais d'études de recherche d'éléments de preuve, d'une assistance technique pour le développement d'une stratégie et d'une formation pour la surveillance et la mise en œuvre.

Mise en œuvre de notre approche

Entre 2020 et 2025, nous avons fourni un certain nombre d'interventions basées sur les besoins de nos partenaires. Plus nous avancions, plus nos expériences influençaient notre approche, qui a été continuellement affinée.

DÉVELOPPER DES MÉCANISMES DE COORDINATION EFFICACES

Des dialogues public-privé efficaces nécessitent un mécanisme de coordination durable pour aligner les efforts des institutions participantes et des partenaires.

La Facilité ICR a soutenu ces mécanismes de coordination par le biais de 11 interventions, dont des plateformes de dialogue public-privé à l'échelle nationale, et en s'alliant avec des organisations régionales comme l'UEMOA (Union économique et monétaire ouest-africaine) et la CEEAC (Communauté économique des États de l'Afrique centrale). Par exemple...

COMMENCER LE PROCESSUS

Au Togo, le travail de la Facilité ICR avec les dirigeants de la plateforme de dialogue public-privé récemment mise en place a permis de créer sa structure et ses processus. Le travail collaboratif a permis à la plateforme d'instaurer la confiance auprès des membres, pour aboutir à la première « Journée du partenariat public-privé », un événement qui a rassemblé des parties prenantes des secteurs public et privé afin de discuter des problèmes rencontrés et de développer des propositions d'amélioration.

CRÉER DES FEUILLES DE ROUTE SOLIDES POUR LE DIALOGUE PUBLIC-PRIVÉ

Au Cap-Vert et au Botswana, la Facilité ICR a aidé à développer des feuilles de route pour créer un dialogue public-privé plus régulier et structuré. Au Botswana, cette feuille de route soutient l'application du plan de relance du secteur privé, avec un accent sur la généralisation de la participation et des priorités des femmes.

SOUTENIR L'INTÉGRATION RÉGIONALE

Dans certains cas, la Facilité ICR a développé davantage les mécanismes du dialogue public-privé, par exemple en soutenant la CEEAC pour mettre en place un Haut Conseil des Affaires afin de représenter le secteur privé à l'échelle régionale, aider à encourager l'intégration économique régionale et enfin, stimuler la croissance économique dans la région. Il a été question de cartographier les organisations représentatives existantes du secteur privé national, ainsi que d'élaborer les statuts, les règles de procédure et le plan stratégique du conseil.

En Afrique de l'Ouest, nous avons conçu une plateforme et une feuille de route inédites pour le dialogue public-privé au niveau régional et multinational pour la région de l'Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA), qui vise à encourager la collaboration à travers les frontières concernant les réformes et politiques clés.

RENFORCER LA CAPACITÉ DES ORGANES REPRÉSENTATIFS

Il est primordial que tous les participant·e·s des dialogues public-privé aient les compétences et l'expertise nécessaires pour représenter efficacement leurs intérêts. La Facilité ICR a aidé à améliorer leur capacité, par exemple…

S'ASSURER QUE LES POLITIQUES AMÈNENT DES CHANGEMENTS

Au Nigéria, la Facilité ICR a formé le personnel de l'organe représentatif des petites entreprises, la Small and Medium Enterprises Development Agency of Nigeria (SMEDAN), pour qu'il utilise un système de surveillance et d'évaluation amélioré et qu'il développe sa structure organisationnelle afin de suivre l'application d'une nouvelle politique nationale pour les MPME dans le pays.

RENFORCER SES CAPACITÉS DE PLAIDOYER

Dans les Comores, nous avons développé un livre blanc sur le climat d'investissement des Comores, qui a offert aux parties prenantes du secteur public et privé un outil commun de plaidoyer sur lequel baser son dialogue.

Avec le Southern African Development Community Business Council, nous avons développé une stratégie pour renforcer son rôle en tant que voix importante du secteur privé, afin de contribuer à façonner l'environnement des affaires régionales.

> ***Notre visibilité a augmenté et en moins de deux ans, nous sommes devenus le centre du secteur privé en Côte d'Ivoire. Nous sommes désormais impliqués dans toutes les situations et discussions du gouvernement, et le public apprécie notre contribution.***
>
> Patricia Yao, présidente du Mouvement des Petites et Moyennes Entreprises, est désormais plus confiante en l'avenir de ses membres. En savoir plus

SE CONCENTRER SUR UNE CROISSANCE DURABLE

Établir des dialogues public-privé efficaces est essentiel pour atteindre des résultats tangibles.Les dialogues public-privé doivent être plus qu'un simple lieu de rencontre, ils doivent être des plateformes pour harmoniser les objectifs et stimuler les progrès d'établissement des programmes. Nous avons soutenu 26 dialogues public-privé existants pour aider à obtenir des contributions concrètes au profit d'une croissance durable et inclusive, dont…

ÉNERGIES RENOUVELABLES

En Tanzanie, nous avons travaillé avec la Tanzania Renewable Energy Association (TAREA) pour encourager le dialogue avec le gouvernement concernant les solutions d'énergies renouvelables. Cela a mené à un accord sur les règles des compteurs. De plus, un groupe de « champion·ne·s du dialogue public-privé » a été formé parmi les membres de TAREA, afin de s'impliquer également dans d'autres conversations.

AUTONOMISATION ÉCONOMIQUE DES FEMMES

À Sainte-Lucie, nous avons impliqué les employeurs·euses pour encourager une implication égalitaire des femmes au travail en promouvant la coresponsabilité en matière de soins entre les secteurs public et privé, alors qu'au Libéria, nous avons abordé les obstacles rencontrés par les entreprises appartenant à des femmes dans les domaines de l'hospitalité et du tourisme. Nous avons également travaillé à la protection des droits des entreprises appartenant à des femmes dans les échanges transfrontaliers dans la région du Marché commun de l'Afrique orientale et australe (COMESA) et en Afrique de l'Ouest via la Fédération des Chambres de commerce et d'industrie de l'Afrique de l'Ouest (FEWACCI).

ENTREPRISES SOCIALES

Au Ghana, nous avons soutenu l'amélioration du mécanisme du dialogue public-privé pour répondre aux défis spécifiques des entreprises sociales, qui font souvent face à des obstacles uniques dans des domaines comme les finances, la conformité réglementaire et l'accès au marché. Nous avons travaillé en étroite collaboration avec les parties prenantes pour développer une approche plus systématique, inclusive et durable au sein du cadre du dialogue public-privé.

INCLURE LES MPME

En Côte d'Ivoire, la Facilité ICR a joué un rôle critique dans l'amélioration du cadre du dialogue public-privé national pour intégrer de façon plus efficace les micro, petites et moyennes entreprises (MPME) aux discussions sur les politiques économiques, ainsi que pour renforcer les capacités de la confédération des MPME pour plaider en faveur des réformes.

Leçons clés pour les professionnel·le·s

Nous avons beaucoup appris de notre travail auprès des pays d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique. Voici trois leçons très importantes que nous souhaitons partager.

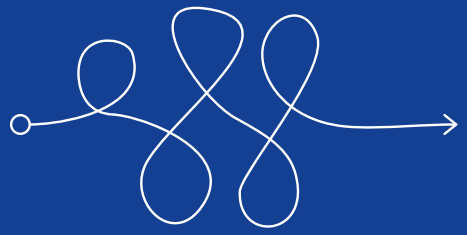

Le dialogue public-privé est un processus continu, pas un événement ponctuel.

De nombreux·euses professionnel·le·s voient à tort le dialogue public-privé comme un événement ponctuel, plutôt que comme un mécanisme continu. Cependant, le dialogue public-privé est un processus bilatéral structuré avec une vision claire, un programme défini et un engagement pour un dialogue périodique et des résultats. Il doit aller au-delà de rencontres isolées et être durable dans le temps.

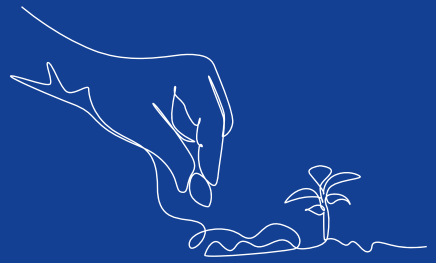

Le dialogue public-privé doit être conçu pour l'autosuffisance.

Même si le financement par les bailleurs peut soutenir les étapes initiales d'un mécanisme de dialogue public-privé, une réussite à long terme implique une autosuffisance. Des mécanismes de dialogue public-privé efficaces doivent être structurés pour générer un intérêt et un engagement continus des parties prenantes, ce qui encourage la participation active et les contributions financières.

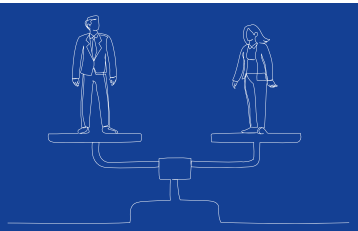

La capture du dialogue par les parties prenantes dominantes doit être évitée.

Toutes les parties prenantes ne peuvent pas contribuer à la même échelle, financièrement ou autrement, au dialogue public-privé. Sans gouvernance forte et mécanismes de participation, ceux qui donnent le plus de fonds peuvent dominer le dialogue, ce qui compromet son inclusivité et son efficacité. Un cadre de gouvernance bien structuré garantit une représentation équilibrée, en particulier des catégories sous-représentées comme les femmes et les jeunes.

En savoir plus

Le kit méthodologique pour un dialogue public-privé axé sur les résultats définit notre approche du dialogue public-privé et comprend des suggestions pratiques pour aider à faire avancer ce dialogue.

Notre Boîte à outils pour la réforme de l'environnement des affaires comprend une Liste de contrôle du dialogue public-privé sensible au genre qui encourage les designs innovants pour les processus de dialogue inclusifs. D'autres outils visent à créer des dialogues public-privé bien structurés.

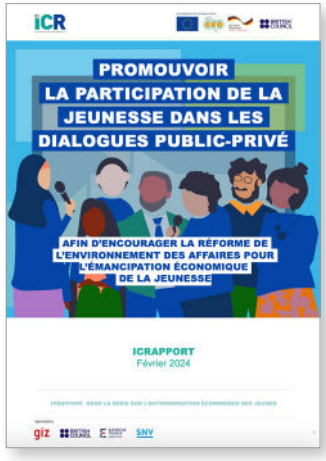

Notre Rapport ICR, Promouvoir la participation de la jeunesse dans les dialogues public-privé examine les obstacles à la participation des jeunes aux dialogues public-privé, tout en fournissant des conseils sur la façon de surmonter ces obstacles.

De même, un autre Rapport ICR, L'inclusion des femmes et des associations de femmes dans le dialogue public-privé dans les pays ACP, examine les obstacles à la participation des femmes aux dialogues public-privé et propose des solutions.

Découvrez nos conclusions issues de nos expériences plus en détail dans Dialogue public-privé pour réformer l'environnement des affaires – enseignements tirés des interventions de la Facilité ICR.

Consultez nos articles de l'ICR concernant les dialogues public-privé

Sélectionnez l'option « **dialogue public-privé** ».

LIRE ICI

Cette publication a été produite avec l'aide financière de l'Union européenne (UE), l'Organisation des États d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique (OACPS) dans le cadre du 11ème Fonds européen de développement (FED), le Ministère fédéral allemand de la Coopération Économique et du Développement (BMZ) et le British Council. La Facilité ICR est mise en œuvre par la GIZ, le British Council, Expertise France et SNV. Le contenu de cette publication relève de la seule responsabilité du British Council et ne reflète pas nécessairement les opinions de l'UE, de l'OACPS, du BMZ ou des autres partenaires de mise en œuvre.

La Facilité ICR soutient les pays et les institutions régionales de l'Organisation des États d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique (OACPS), dans leur processus de dialogue public-privé afin de créer un climat d'investissement plus propice et durable.

ÉDITEUR
Facilité ICR
Rue du Trône 108, 1050 Bruxelles, Belgique
www.icr-facility.eu

RÉDACTION ET CONCEPTION
Julie Pybus et Fanny Blanquier, *Pioneers Post*

La responsabilité du contenu des liens vers les sites externes liés à cette publication incombe toujours à leurs éditeurs respectifs. La Facilité ICR n'est pas responsable de ce contenu.

Bruxelles, juillet 2025